



# LES PARCOURS DES EMPLOIS D'I.D.E. ET DE MANIPULATEURS-TRICES DE LA FÉDÉRATION DES CENTRES DE LUTTE CONTRE LE CANCER :

## "La dérive"

**Après la création des parcours d'aides-soignant.e.s. et d'attaché.e.s de recherche clinique, l'heure est venue pour Unicancer d'imposer des parcours promotionnels individualisés pour les I.D.E. et les manipulateurs-trices.**

Ces nouvelles propositions visent à instaurer de nouveaux emplois spécialisés pour les I.D.E. et les manipulateurs-trices dans la branche des Centres de Lutte Contre le Cancer quand ils exercent certaines activités spécifiques et qu'on leur confie des missions propres dans leurs métiers. Ce titre de spécialiste se substituerait au titre d'expert.

Sur le papier, les I.D.E. et les manipulateurs-trices pourront évoluer dans leurs emplois mais... :

- ▶ Ils auront des statuts différents alors qu'ils feront sensiblement le même travail
- ▶ le projet ne prévoit pas la mise en place de dispositifs de formations professionnelles accessibles à tous
- ▶ Il n'y a pas d'outil professionnel qui donne les moyens à chaque I.D.E. et manipulateur-trice d'acquérir de nouvelles expériences professionnelles et personnelles
- ▶ Tous les I.D.E. et manipulateurs-trices n'auront pas la possibilité de se former ou de justifier d'une expérience complémentaire pour cause d'organisations de service, de vie familiale ou de contraintes de quotas :
  - Les promotions seront opaques, totalement déconnectées d'un déroulement de carrière
  - Les nouvelles missions qui ne seront confiées qu'à certain.e.s salarié.e.s le seront au bon vouloir des directions et de l'encadrement, porte ouverte à la discrimination et aux pressions diverses.

D'autre part, comment fidéliser et recruter des IDE et des manipulateurs-trices dans les C.L.C.C. quand :

- des parcours professionnels divisent les salariés
- les services travaillent avec si peu de personnel ?
- les concepts de qualité de vie au travail, de lutte contre les risques psycho-sociaux restent lettre morte ?

### LA CGT REVENDIQUE :

- ▶ Des négociations fondées sur des principes d'équité,
- ▶ La possibilité pour tou.te.s les I.D.E. et manipulateurs-trices qui le veulent de se spécialiser,
- ▶ La reconnaissance des qualifications, c'est-à-dire la rémunération d'un.e salarié.e selon son niveau de qualification,
- ▶ Un dispositif de formation professionnelle accessible à toutes et tous,
- ▶ De meilleures conditions de travail.

### LA CGT REFUSE :

- ▶ D'accompagner des parcours professionnels qui divisent les salarié.e.s.
- ▶ La fragmentation des métiers et des emplois de la convention collective des C.L.C.C. qui individualise toujours plus les parcours professionnels.

## ZOOM SUR LES PROPOSITIONS D'UNICANCER

### **POUR DEVENIR I.D.E. SPÉCIALISÉ.E :**

- ▶ Avoir 5 ans d'expérience dans un C.L.C.C. et valider les compétences du 1<sup>er</sup> palier (VAP 1)
- ▶ Justifier d'une formation complémentaire en interne ou en externe dans un domaine de spécialité (DU douleur, EMSP, ...) et/ou justifier d'une expérience équivalente
- ▶ S'être vu confier de nouvelles activités dans sa spécialité (animer des formations, communications professionnelles, activités de recherche, réunions, coordination avec des acteurs externes...)
- ▶ Maîtriser et exercer deux missions principales :
  - Assurer en transversalité un rôle d'organisation, de coordination dans l'exercice de missions relevant de son domaine de spécialité
  - Mettre en œuvre et développer des techniques, des conseils, un soutien et de la formation pour optimiser la prise en charge des patient.e.s dans son domaine d'activité en s'appuyant sur les connaissances et expériences propres à sa spécialité clinique.

### **POUR DEVENIR MANIPULATEUR-TRICE SPÉCIALISÉ.E :**

- ▶ Avoir 5 ans d'expérience dans un C.L.C.C. et valider les compétences du 1<sup>er</sup> palier (Vap1)
- ▶ Justifier d'une formation complémentaire en interne ou en externe (DU) dans un domaine de spécialité et/ou justifier

d'une expérience équivalente.

- ▶ S'être vu confier de nouvelles activités dans sa spécialité (animer des formations, communications professionnelles, activités de recherche, réunions, coordination avec des acteurs externes...)
- ▶ Pouvoir exercer dans certains domaines : dosimétrie, travaux d'essais ou de recherche clinique, délégation médicale (protocole de coopération : échographie, ...), animation de la démarche qualité (audit, CREX), référent en radioprotection, référent technique en interface entre la Direction du Système d'Information, le service Biomédical, les constructeurs et les fournisseurs de matériels et d'équipements propres à l'activité, administrateur de réseau d'imagerie médicale...)
- ▶ Le manipulateur-trice d'Electroradiologie Médicale spécialiste a pour missions principales :
  - De mettre en œuvre et développer des techniques, des conseils, un soutien et de la formation pour optimiser la prise en charge des patient.e.s dans son domaine d'activité en s'appuyant sur les connaissances et expériences propres à sa spécialité en électroradiologie ou physique médicale.
  - D'assurer en transversalité un rôle d'organisation, de coordination dans l'exercice de missions relevant de son domaine de spécialité.